

ANNEXE n°3 : Feuille de route, maquette financière et plan de financement prévisionnel – PPA de Biscarrosse

TRANCHE 1 : 2025 – 2028

Numéro de l'action	Intitulé de l'action	Feuille de route				Calendrier prévisionnel								Année dépense 1	Maquette financière		Plan de financement prévisionnel (HT) sur la tranche 1							
		N° action ADS-SLGBC	Maître d'ouvrage (commune, EPCI, SPLA, SEM...)	Mode de réalisation									Coût prévisionnel		Etat – Fonds Vert RTC		Bloc communal (Commune + Communauté de communes)		Géolandes		Participations complémentaires attendues			
					2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	Coût (€ HT)		Coût (ETTC)	%	Montant (HT)	%	Montant (HT)	%	Montant (HT)	%	Montant (HT)	
<b>Thématique 1 : Recomposition spatiale du front de mer visant la renaturation de l'espace dunaire par suppression, déplacement ou relocalisation des activités, des biens et des infrastructures vulnérables</b>																								
<b>1</b>	<b>Prendre en compte le recul le trait de côte dans le document d'urbanisme et la délimitation du DPMn</b>													<b>20 000 €</b>	<b>24 000 €</b>	0%	0 €	45%	9 000 €	0%	0 €	55%	11 000 €	
1.1	Mettre en compatibilité le document d'urbanisme	SLGBC Axe 4	Commune	Mandat d'études										2025	20 000 €	24 000 €	0%	0 €	45%	9 000 €	0%	0 €	55%	11 000 €
1.2	Actualiser la délimitation du DPMn		État	Mandat d'études											sans objet	sans objet		sans objet		sans objet		sans objet	sans objet	
<b>2</b>	<b>Définir le montage de l'opération de recomposition spatiale du secteur Villas Jumelles - Grand Hôtel – La Playa et réaliser cette transformation</b>	<b>SLGBC Axe 5</b>	<b>Commune</b>												<b>90 000 €</b>	<b>108 000 €</b>	0%	0 €	45%	40 500 €	0%	0 €	55%	49 500 €
2.1	Mission de conseils juridiques (acquisition préventive, prévention du risque à long terme, accompagner les activités économiques) pour les Villas jumelles, la Grand Hôtel et La Playa	SLGBC Axe 5	Commune	Régie directe et mandat d'études										2025	30 000 €	36 000 €	0%	0 €	45%	13 500 €	0%	0 €	55%	16 500 €
2.2	Mission de diagnostic structurel des Villas Jumelles et du Grand Hôtel et de La Playa	SLGBC Axe 5	Commune	Mandat d'études										2025	30 000 €	36 000 €	0%	0 €	45%	13 500 €	0%	0 €	55%	16 500 €
2.3	Mission d'expertise immobilière et commerciale des Villas Jumelle et du Grand Hôtel	SLGBC Axe 5	Commune	Mandat d'études										2025	30 000 €	36 000 €	0%	0 €	45%	13 500 €	0%	0 €	55%	16 500 €
<b>3</b>	<b>Procéder au repli des constructions et installations démontables, nécessaires au service public, situées sur la dune</b>	<b>ADS 3.4</b>	<b>Commune</b>												<b>à définir</b>	<b>à définir</b>		<b>à définir</b>		<b>à définir</b>		<b>à définir</b>	<b>à définir</b>	
3.1	Déplacer les constructions et installations démontables, nécessaires au service public, situées sur la dune (accès aux plages, poste de secours, hélistation, sanitaires publics, objets mobiliers liés à l'accueil du public ...)	ADS 3.4	Commune	Régie directe et mandat d'études et de travaux										2026	à définir	à définir		à définir		à définir		à définir	à définir	
<b>4</b>	<b>Procéder à la renaturation du front de mer</b>	<b>ADS 3.4 et SLGBC Axe 5&amp;6</b>													<b>3 050 037 €</b>	<b>3 660 044 €</b>	41%	1 236 000 €	20%	610 007 €	0%	0 €	39%	1 204 030 €
4.1	Requalifier l'accès à la plage Nord (déplacement du rond point nord) et engager l'opération de renaturation du front de mer par une phase d'expérimentations et de préfiguration sur la section Nord de la dune verte	ADS 3.4	Commune	Régie directe et mandat d'études et de travaux										2024	1 050 037 €	1 260 044 €	22%	236 000 €	20%	210 007 €	0%	0 €	58%	604 030 €
4.2	Procéder à la renaturation du front de mer sur le secteur n°1 : rond point Nord → esplanade centrale	ADS 3.4	Commune / CCGL	Mandat d'études et de travaux										2027	1 000 000 €	1 200 000 €	50%	500 000 €	20%	200 000 €	0%	0 €	30%	300 000 €
4.5	Requalifier le boulevard des sables (tranche 1)	ADS 3.4	Commune	Mandat d'études et de travaux										2027	1 000 000 €	1 200 000 €	50%	500 000 €	20%	200 000 €	0%	0 €	30%	300 000 €
<b>Thématique 2 : Requalification du cœur et de l'entrée de station</b>																								
<b>6</b>	<b>Schéma des mobilités</b>	<b>ADS 3.1</b>													<b>1 100 000 €</b>	<b>1 320 000 €</b>	27%	300 000 €	20%	220 000 €	0%	0 €	53%	580 000 €
6.1	Mettre en œuvre le plan d'actions du schéma des mobilités	ADS 3.1	Commune / CCGL	Travaux										2026	500 000 €	600 000 €	0%	0 €	20%	100 000 €	0%	0 €	80%	400 000 €
6.2	Créer un parking rétro-littoral de l'entrée Nord de la station	ADS 3.1	Commune	Mandat d'études et de travaux										2025	600 000 €	720 000 €	50%	300 000 €	20%	120 000 €	0%	0 €	30%	180 000 €
6.3	Fonctionnement (coût annuel) du parking rétro-littoral Nord	ADS 3.1	Commune	Contrat de prestation											à définir	à définir		à définir		à définir		à définir	à définir	
<b>7</b>	<b>Requalification du cœur de station</b>	<b>ADS 3.2</b>													<b>2 942 683 €</b>	<b>3 531 220 €</b>	0%	0 €	52%	1 535 883 €	0%	0 €	48%	1 406 800 €
7.1	Aménager un secteur piétonnier en cœur de station, entre le belvédère, la place Duffau et la rue Vincent de Paul	ADS 3.2	Commune	Mandat d'études et de travaux										2028	1 358 500 €	1 630 200 €	0%	0 €	20%	271 700 €	0%	0 €	80%	1 086 800 €
7.2	Créer un village des saisonniers	ADS 3.6	A définir	Mandat d'études et de travaux										2025	400 000 €	480 000 €	0%	0 €	20%	80 000 €	0%	0 €	80%	320 000 €
7.3	Extension du Skate park de la Plage avec la création d'un bowl		Commune	Mandat d'études et de travaux										2024	287 788 €	345 346 €	0%	0 €	100%	287 788 €	0%	0 €	0%	0 €
7.4	Requalifier le boulevard d'Arcachon	ADS 3.1	Commune	Mandat d'études et de travaux										2024	896 395 €	1 075 674 €	0%	0 €	100%	896 395 €	0%	0 €	0%	0 €
<b>Thématique 3 : Renforcement de l'attractivité des autres pôles touristiques de Biscarrosse</b>																								
<b>8</b>	<b>Montage et réalisation de l'opération d'aménagement des rives du lac Nord</b>	<b>ADS 2.2</b>	<b>Géolandes / Commune / CCGL</b>	<b>Mandat de travaux</b>											<b>769 904 €</b>	<b>923 885 €</b>	0%	0 €	18%	140 000 €	2%	13 981 €	80%	615 923 €
8.1	Etude préalable d'aménagement (plan plage) des rives du lac Nord	ADS 2.2	Géolandes	Mandat d'études										2023	69 904 €	83 885 €	0%	0 €	0%	0 €	20%	13 981 €	80%	55 923 €
8.2	Aménagement des rives du lac Nord (tranche 1 : secteur d'Ispe)	ADS 2.2	Géolandes / Commune / CCGL	Mandat de travaux										2026	700 000 €	840 000 €	0%	0 €	20%	140 000 €	0%	0 €	80%	560 000 €
<b>9</b>	<b>Montage et réalisation de l'opération d'aménagement d'une polarité culturelle à Latécoère</b>	<b>ADS 1.5</b>													<b>100 000 €</b>	<b>120 000 €</b>	0%	0 €	20%	20 000 €	0%	0 €	80%	80 000 €
9.1	Etudes préalables pour l'aménagement d'une polarité culturelle à Latécoère	ADS 1.5	Commune / CCGL	Mandat d'études										2027	100 000 €	120 000 €	0%	0 €	20%	20 000 €	0%	0 €	80%	80 000 €
<b>Animation et coordination du PPA</b>																								
<b>10</b>	<b>Modalités de suivi et d'animation du PPA</b>														<b>152 000 €</b>	<b>182 400 €</b>	13%	20 000 €	79%	120 000 €	0%	0 €	8%	12 000 €
10.1	Actions de communication et de concertation dans le cadre de la mise en œuvre des actions du PPA	Sans objet	Commune / CCGL	Régie directe et prestataires										2024	40 000 €	48 000 €	50%	20 000 €	20%	8 000 €	0%	0 €	30%	12 000 €
10.2	Création d'un poste de chef de projet PPA	Sans objet	Commune / CCGL	Régie directe										2024	112 000 €	112 000 €	0%	0 €	100%	112 000 €	0%	0 €	0%	0 €

<b>TOTAL PPA TRANCHE 1</b>															<b>8 224 624 €</b>	<b>9 869 549 €</b>										
<b>ASSIETTE ÉLIGIBLE PRÉVISIONNELLE TRANCHE 1</b>																			<b>3 690 037 €</b>		<b>8 224 624 €</b>					
<b>MONTANT DE PARTICIPATION ATTENDUE &amp; % / COÛT TOTAL TRANCHE 1</b>																			<b>18,9%</b>	<b>1 556 000 €</b>	<b>32,8%</b>	<b>2 695 390 €</b>	<b>0%</b>	<b>13 981 €</b>	<b>48,1%</b>	<b>3 959 253 €</b>
<b>SUBVENTIONS OBTENUES PAR ANTICIPATION DE LA SIGNATURE DU CONTRAT</b>																									<b>102 442 €</b>	
<b>SOLDE</b>																									<b>3 856 810 €</b>	

Accusé de réception en préfecture  
040-244000873-20251007-2025-110-DE  
Date de télétransmission : 17/10/2025  
Date de réception préfecture : 17/10/2025

TRANCHE 2 : 2029 – 2032

Numéro de l'action	Intitulé de l'action	N° action ADS-SLGBC	Maître d'ouvrage (commune, EPCI, SPLA, SEM...)	Mode de réalisation	Calendrier prévisionnel							Année dépense 1	Maquette financière		Plan de financement prévisionnel (HT) sur la tranche 2									
					2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031		2032	Coût prévisionnel		Etat – Fonds Vert RTC		Bloc communal (Commune + Communauté de Communes)		Géolandes		Participations complémentaires attendues		
														Coût (€ HT)	Coût (€ TTC)	%	Montant (HT)	%	Montant (HT)	%	Montant (HT)	%	Montant (HT)	
<b>Thématique 1 : Recomposition spatiale du front de mer visant la renaturation de l'espace dunaire par suppression, déplacement ou relocalisation des activités, des biens et des infrastructures vulnérables</b>																								
2	Définir le montage de l'opération d'aménagement d'ensemble de recomposition spatiale de la station à court terme (Villas Jumelles, Grand Hôtel et Playa) et réaliser les opérations de mutations	SLGBC Axe 5												à définir	à définir			à définir		à définir		à définir		
2.4	Réalisation des opérations de mutation des biens situés en 1ère ligne Villas Jumelles, Grand Hôtel et La Playa : négociation, montage, portage, acquisition des biens, dépollution et démolition	SLGBC Axe 5	Commune / CCGL / EPFL	Mandat d'études, d'acquisition, de travaux et de frais divers										En attente de la définition des coûts	à définir	à définir			à définir		à définir		à définir	
3	Procéder au repli des constructions et installations démontables, nécessaires au service public, situées sur la dune	ADS 3.4	Commune											à définir	à définir			à définir		à définir		à définir		
3.1	Déplacer les constructions et installations démontables, nécessaires au service public, situées sur la dune (accès aux plages, poste de secours, hélistation, sanitaires publics, objets mobiliers liés à l'accueil du public...)	ADS 3.4	Commune	Régie directe et mandat d'études et de travaux										2026	à définir	à définir			à définir		à définir		à définir	
4	Procéder à la renaturation du front de mer	ADS 3.4 et SLGBC Axe 5&6													3 400 000 €	4 080 000 €	32 %	1 100 000 €	20 %	680 000 €	0 %	0 €	48 %	1 620 000 €
4.3	Procéder à la renaturation du front de mer sur le secteur n°2 : esplanade centrale	ADS 3.4	Commune / CCGL	Mandat d'études et de travaux										2029	1 200 000 €	1 440 000 €	50 %	600 000 €	20 %	240 000 €	0 %	0 €	30 %	360 000 €
4.4	Procéder à la renaturation du front de mer sur le secteur n°3 : Villas Jumelles - Grand Hôtel	ADS 3.4	Commune / CCGL	Mandat d'études et de travaux										liée à l'action 2.4	1 200 000 €	1 440 000 €		liée à l'action 2.4	20 %	240 000 €	0 %	0 €	80 %	960 000 €
4.5	Requalification du boulevard des sables (tranche 2)	ADS 3.4	Commune	Mandat d'études et de travaux										2029	1 000 000 €	1 200 000 €	50 %	500 000 €	20 %	200 000 €	0 %	0 €	30 %	300 000 €
5	Établir une stratégie de relocalisation des biens situés en 2ième ligne dans la bande d'aléa à 30 ans	SLGBC Axe 5	Commune	Mandat d'études											60 000 €	72 000 €	50 %	30 000 €	20 %	12 000 €	0 %	0 €	30 %	18 000 €
5.1	Étude pré-opérationnelle préalable à la relocalisation de la résidence Bouygues	SLGBC Axe 5	Commune / CCGL	Mandat d'études										2031	60 000 €	72 000 €	50 %	30 000 €	20 %	12 000 €	0 %	0 €	30 %	18 000 €
<b>Thématique 2 : Requalification du cœur et de l'entrée de station</b>																								
6	Schéma des mobilités	ADS 3.1													4 600 000 €	5 520 000 €	7 %	300 000 €	20 %	920 000 €	0 %	0 €	73 %	3 380 000 €
6.4	Création du parking rétro-littoral de l'entrée Sud de la station	ADS 3.1	Commune	Mandat d'études et de travaux										2029	600 000 €	720 000 €	50 %	300 000 €	20 %	120 000 €	0 %	0 €	30 %	180 000 €
6.5	Fonctionnement (coût annuel) du parking rétro-littoral Sud	ADS 3.1	Commune	Contrat de prestation											à définir	à définir		à définir		à définir	0 %	à définir		à définir
6.6	Créer un itinéraire cyclable direct entre Biscarrosse ville et Biscarrosse plage	ADS 1.1	CCGL et ONF	Mandat d'études et de travaux										2029	4 000 000 €	4 800 000 €	0 %	0 €	20 %	800 000 €	0 %	0 €	80 %	3 200 000 €
7	Requalification du cœur de station	ADS 3.2													2 737 900 €	3 285 480 €	0 %	0 €	20 %	547 580 €	0 %	0 €	80 %	2 190 320 €
7.5	Requalifier l'avenue de la plage entre le rond-point d'entrée de station et la rue Vincent de Paul	ADS 3.2	Commune	Mandat d'études et de travaux										2029	1 254 000 €	1 504 800 €	0 %	0	20 %	250 800 €	0 %	0 €	80 %	1 003 200 €
7.6	Requalifier l'avenue de la Côte d'Argent	ADS 3.2	Commune	Mandat d'études et de travaux										2031	1 185 800 €	1 422 960 €	0 %	0	20 %	237 160 €	0 %	0 €	80 %	948 640 €
7.7	Requalifier l'avenue des Échassiers	ADS 3.2	Commune	Mandat d'études et de travaux										2031	298 100 €	357 720 €	0 %	0	20 %	59 620 €	0 %	0 €	80 %	238 480 €
<b>Thématique 3 : Renforcement de l'attractivité des autres pôles touristiques de Biscarrosse</b>																								
8	Montage et réalisation de l'opération d'aménagement des rives du lac Nord	ADS 2.2	Géolandes / Commune / CCGL	Mandat de travaux											2 215 000 €	2 658 000 €	0 %	0 €	20 %	443 000 €	0 %	0 €	80 %	1 772 000 €
8.3	Aménagement des rives du lac Nord (tranche 2)	ADS 2.2	Géolandes / Commune / CCGL	Mandat de travaux										2029	2 215 000 €	2 658 000 €	0 %	0 €	20 %	443 000 €	0 %	0 €	80 %	1 772 000 €
9	Montage et réalisation de l'opération d'aménagement d'une polarité culturelle à Latécoère	ADS 1.5													à définir	à définir		à définir		à définir		à définir		à définir
9.2	Travaux d'aménagement du polarité culturelle à Latécoère (montant à affiner selon action en amont)	ADS 1.5	Commune	Mandat de travaux										2029	à définir	à définir		à définir		à définir		à définir		à définir
<b>Animation et coordination du PPA</b>																								
10	Modalités de suivi et d'animation du PPA														180 000 €	216 000 €	11 %	20 000 €	82 %	148 000 €	0 %	0 €	7 %	12 000 €
10.1	Actions de communication et de concertation dans le cadre de la mise en œuvre des actions du PPA	Sans objet	Commune / CCGL	Régie directe et prestataires										2024	40 000 €	48 000 €	50 %	20 000 €	20 %	8 000 €	0 %	0 €	30 %	12 000 €
10.2	Création d'un poste de chef de projet PPA	Sans objet	Commune / CCGL	Régie directe										2024	140 000 €	140 000 €	0 %	0 €	100 %	140 000 €	0 %	0 €	0 %	0 €

<b>TOTAL PPA TRANCHE 2</b>															13 192 900 €	15 831 480 €									
<b>ASSIETTE ÉLIGIBLE PRÉVISIONNELLE TRANCHE 2</b>																		2 900 000 €		13 192 900 €					
<b>MONTANT DE PARTICIPATION ATTENDUE &amp; % / COÛT TOTAL TRANCHE 2</b>																		11,0%	1 450 000 €	20,8%	2 750 580 €	0 %	0 €	68,2%	8 992 320 €

TOTAL PPA (TRANCHES 1 & 2)

<b>TOTAL COÛT PRÉVISIONNEL</b>															21 417 524 €	25 701 029 €									
<b>ASSIETTE ÉLIGIBLE PRÉVISIONNELLE</b>																		6 590 037 €		21 417 524 €					
<b>MONTANT DE PARTICIPATION ATTENDUE &amp; % / COÛT TOTAL</b>																		14 %	3 006 000 €	25 %	5 445 970 €	0 %	13 981 €	60 %	12 951 573 €

Accusé de réception en préfecture  
040-244000873-20251007-2025-110-DE  
Date de télétransmission : 17/10/2025  
Date de réception préfecture : 17/10/2025